



COMMISSION DES REGATES.

REGATES 2017.

REGLEMENT CHALLENGE

1/Le CHALLENGE se court sur 8 régates : en 2017 du 22 juillet au 17 août.

2/Tous les bateaux qui participent à ces régates sont classés.

3/Le classement général sera établi à l'issue de chaque régata.

4/Ce classement se fait par points selon le barème d'attribution ci-dessous :

Tout bateau inscrit et prenant le départ aura 1 point.

Sur chaque régata les points seront attribués de la façon suivante :

1 point pour le dernier.

2 points pour l'avant dernier.

.....etc.

A LA FIN DE LA REGATE LE DERNIER A 1 POINT DE PARTICIPATION PLUS 1 POINT DE CLASSEMENT, L'AVANT DERNIER 1 +2..... JUSQU'AU PREMIER QUI AJOUTE A SON POINT DE PARTICIPATION LE NOMBRE DE POINTS CORRESPONDANT AU NOMBRE DE PARTICIPANTS.

5/Le Challenge est attribué au bateau totalisant le plus de points et tous les bateaux sont classés quel que soit le nombre de régates auxquelles ils ont participé.

Si c'est un bateau de Régata qui l'emporte le premier Croiseur Côtier classé quel que soit sa place recevra un prix particulier. (Si toutefois un Croiseur Côtier devait gagner le Challenge, ce serait évidemment le premier bateau de Régates qui emporterait ce Prix.)